

◆ La CFE-CGC a signé les accords sur le « staff bonus » et la prévoyance, mais pas celui sur l'intéressement

- ⇒ La CFE-CGC d'Amadeus France a obtenu qu'un accord soit signé sur le « **staff bonus** » au lieu du passage en force qui avait été évoqué par la Direction. La CFE-CGC était aussi impliquée dès l'origine au comité d'entreprise européen dans la mise en place d'une prime « groupe ».
- ⇒ Pour ceux qui ont un schéma de primes de 6% « individuels » + 2% « ACO », un bonus de 1,5% sera versé au mois d'août 2016 et le schéma de primes évoluera en 5% « individuels » + 4% « Groupe ».
- ⇒ La négociation a permis de négocier de meilleures conditions de mise en place de la prime catégorielle locale de 2% pour ceux qui n'ont pas 6+2% de primes sur objectifs. Nous continuerons à négocier au niveau groupe en 2017 pour que tous ces salariés soient associés aux résultats du groupe.
- ⇒ La Direction a fait une bonne proposition sur la mise à jour de la **prévoyance** et nous avons signé des deux mains : prise en charge des cotisations très majoritairement par l'employeur pour les nouvelles garanties.
- ⇒ En revanche, sur l'**intéressement**, signé d'un demi-doigt par un seul syndicat à la dernière seconde, nous n'avons pas apposé notre signature puisque les montants ont été revus à la baisse alors même qu'il aurait fallu tenir compte de l'inflation et que des tranches ont été supprimées.
- ⇒ Nous avons proposé de diminuer les montants en dessous de 100% et de les relever à partir de 100% pour inciter à l'atteinte des objectifs : là aussi refus catégorique.

Consultez les informations sur les négociations en cours sur notre site :
amadeusfrance.fieci-cfecgc.org

et inscrivez-vous pour recevoir les informations de mises à jour en temps réel